

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LA RELÈVE

Réunion tenue le 18 avril 2023, à La Minerve

Personnes présentes : Marie-Eve Laframboise, directrice
Judith Courchesne, enseignante
Héloïse Allard, enseignante
Kira Marquis, parent
Alexandra Vadnais, parent
Francis L'Écuyer, parent
Audrey Légaré, parent
Thérèse Gauthier, parent
Charlotte Séguin, membre de la communauté

Personne absente : Darling Tremblay, parent
Valérie Lemay Leduc, parent
Fanny Hayes, soutien

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Alexandra Vadnais, présidente, déclare la séance ouverte. Il est 18h45.

2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

3.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CEE 2022-2023-27 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du mardi 21 février 2023
5. Suivis de la dernière séance
 - 5.1 Aucun suivi pour cette séance
6. Questions du public

7. Pour consultation
 - 7.1 Aucune consultation pour cette séance
8. Pour Adoption
 - 8.1 Aucune adoption pour cette séance
9. Pour approbation
 - 9.1 Approbation de la [programmation des activités éducatives](#)
10. Pour informations
 - 10.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents
 - 10.2 Les bons coups de la vie scolaire: survol des comités: plein-air, ouverture sur le monde, participation, arrêts pédagogiques et conseil étudiant.
 - 10.3 Suivi du processus d'élaboration du projet éducatif
 - 10.4 Clientèle prévisionnelle 2023-2024
 - 10.5 Suivi des aménagements de locaux pour l'année 2023-2023 - classe modulaire
 - 10.6 État de situation actuel: gratuité du transport
 - 10.7 Grand Défi Pierre Lavoie: réception de montant
11. Correspondance reçue
12. Affaires diverses
 - 12.1 Des nouvelles de la Fondation de l'école
13. Prochaine rencontre : le mardi 30 mai, 18h45

ADOPTÉ À l'unanimité

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 FÉVRIER 2023

CEE 2022-2023-28 **IL EST PROPOSÉ PAR :** Alexandra Vadnais

D'APPROUVER le procès-verbal de la réunion du 21 février 2023.

ADOPTÉ À l'unanimité

5.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

5.1 Aucun suivi.

6.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent d'élève du préscolaire a transmis une préoccupation relativement à un ou des gestes de violence entre élèves lors du dîner.

Est-ce que le ratio est respecté concernant le service de garde?
Est-ce que les parents et l'équipe sont satisfaits du fonctionnement?

La direction confirme que les ratios sont respectés autant pour la clientèle du préscolaire que pour celle du primaire. L'organisation du dîner pourrait être rediscutée avec l'équipe école. Dans la situation particulière transmise, les mécanismes de communication et d'intervention n'ont pas été tous déployés. La situation particulière apportée à l'attention du CÉ ne relève pas de la responsabilité du conseil d'établissement.

7.0 POUR CONSULTATION

7.1 Aucune consultation pour cette séance.

8.0 POUR ADOPTION

8.1 Aucune adoption pour cette séance.

9.0 POUR APPROBATION

9.1 Approbation de la [programmation des activités éducatives](#)

IL EST PROPOSÉ PAR : Audrey Légaré

CEE 2022-2023-29 D'APPROUVER la programmation des activités éducatives.

ADOPTÉ À l'unanimité

10.0 POUR INFORMATION

10.1 Informations en provenance de la dernière rencontre du comité de parents

Les thèmes suivants ont été présentés aux membres du conseil d'établissement :

- Parlons éducation : forum de consultation sur l'état de l'éducation les 28-29 avril 2023. Voir le site Internet pour plus de détails;
- Approbation du calendrier scolaire 2023-2024;
- Projet pilote pour favoriser une réintégration en classe régulière pour des élèves de classes spécialisées;
- Épreuves ministérielles et taux réussites;
- Points d'intérêts dans la présentation des orientations et objectifs du PEVR : Soutenir la persévérance scolaire qui se traduirait par une augmentation les taux de diplomations;
- Utilisation de logiciels pour l'optimisation des circuits de transport et la réduction des bris de service;
- Le ministère prévoit un remboursement pour les enfants inscrits dans une option;
- Mixité des admissions dans les programmes particuliers.

10.2 Les bons coups de la vie scolaire : survol des comités

Plein-air : aucune activité à venir;

Ouverture : sur le monde : aucune activité à venir;

Participation : souligner la semaine du personnel de soutien;

Arrêts pédagogiques : prochain 27 avril;

Conseil étudiant : semaine du personnel de soutien, défi SCP.

10.3 Suivi du processus d'élaboration du projet éducatif

Prochaine étape : choix des cibles en lien avec celles du centre de service.

L'implication des parents du conseil d'établissement est soulignée et appréciée.

10.4 Clientèle prévisionnelle 2023-2024

Le nombre de groupes-classe prévu pour l'an prochain est le même. La répartition peut être appelée à changer.

10.5 Suivi des aménagements locaux pour l'année 2023-2024 – Classe modulaire

Le local modulaire est prévu pour l'an prochain.

10.6 État de situation actuel : gratuité du transport

L'orientation a été prise de ne pas facturer le transport pour la clientèle de Labelle pour l'an prochain 2023-2024.

10.7 Le grand défi Pierre Lavoie :

Réception du montant de 10 814\$ qui correspond à 80% du montant prévu. La portion restante sera remise à la présentation des factures.

11.0 CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

12.0 AFFAIRES DIVERSES

12.1 DES NOUVELLES DE LA FONDATION LA RELÈVE

La fondation est en restructuration.
Il est toujours possible de faire des demandes.

13.0 PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 30 mai 2023 à 18 h 45.

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

CEE 2022-2023-30 IL EST PROPOSÉ par

de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h26.

ADOPTÉ À l'unanimité

Marie-Eve Laframboise
Directrice de l'école

Alexandra Vadnais
Présidente